Decazeville

(Aveyron)

Communauté de communes Decazeville Communauté (12 communes)

Ancienne ville minière, Decazeville a connu une période de forte croissance économique et démographique. Suite à l'abandon des mines en 1966 et de la sidérurgie en 1987, la population a fortement diminué, entraînant une vacance et une dégradation du bâti ainsi qu'un ralentissement de l'activité commerciale. Le projet vise à réadapter le centre-ville, ses activités et ses logements au contexte démographique actuel.

Mots clés : commerce, développement économique, espace public, gouvernance, intercommunalité, tourisme

Source : www.decazeville-tourisme.com

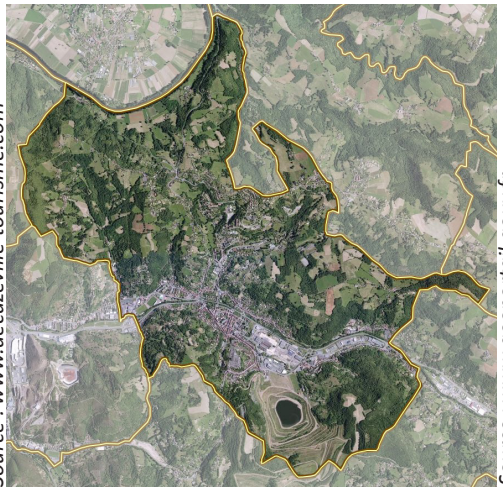

Source : www.geoportail.gouv.fr

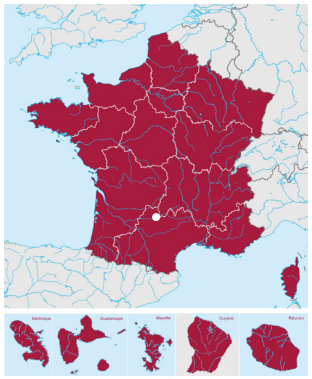

Le contexte communal et territorial

- Ancienne commune minière située à 40 km de Rodez
- 5 911 hab. en 2013 [1] (19 853 hab. pour la nouvelle intercommunalité en 2017)
- - 1119 hab. entre 1999 et 2014, 2/3 de sa population perdue en 80 ans
- Une population fragile et vieillissante : 19% de chômage, 47% de retraités
- A l'échelle des 5 communes de l'ancien EPCI : 22 % de logements vacants en 2013 [2], 27 % de commerces vacants et environ 200 locaux commerciaux inoccupés [3]

André Martinez, président de la CC Bassin Decazeville Aubin (devenue Decazeville Communauté)

« La candidature pour une opération centre-bourg portée par la CC en coordination avec la commune de Decazeville vient d'être retenue. C'est une grande et bonne nouvelle pour le Bassin tout entier. C'est le résultat d'un travail concerté (...) entre l'Etat, la commune de Decazeville et la Communauté de Communes Bassin Decazeville Aubin. Cette opération de revitalisation et de requalification du centre-bourg permet d'envisager dans une logique de relance et d'accélération du projet urbain un renouveau de tout le centre ancien de Decazeville. (...) Le projet a pour objectif de redonner envie de s'installer et de vivre en centre-ville. »

Source : Magazine Découverte n°42, décembre 2014

Version de juin 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1. Insee RP 2013
2. Etude pré-opérationnelle - Menighetti 2015
3. Etude pré-opérationnelle - Filocom 2011

La revitalisation : une stratégie pour réaffirmer la centralité du bourg

La stratégie du projet de revitalisation est portée conjointement par l'EPCI Decazeville Communauté et la commune et s'appuie sur trois grands axes :

- **La volonté de repeupler le centre-ville grâce à l'amélioration du parc existant et à la production de logements diversifiés et adaptés aux modes de vie actuels ;**
- **La restructuration urbaine sur le long terme avec une intervention sur les espaces publics ;**
- **La mise en oeuvre d'actions transversales sur l'économie, le tourisme, la culture et la mobilité.**

centres bourgs
PROGRAMME DE REVITALISATION

Redimensionner la ville

Le projet de revitalisation poursuit l'objectif de faire revenir la population et les activités en centre-ville pour éviter l'étalement urbain et contrer la déprise démographique, en proposant une offre adaptée aux besoins actuels et une trame urbaine lisible et structurée.

Pour ce faire, deux périmètres ont été définis :

- à l'échelle du territoire sur les volets économie et tourisme ;
- à l'échelle de Decazeville dont la centralité doit être réaffirmée autour de son axe structurant, sur les volets habitat, économie et urbanisme.

Redonner une centralité

L'enjeu est de reconcentrer les polarités (logements, équipements, services et commerces) dans un périmètre moins lâche, et d'intervenir sur la requalification des espaces publics. Trois actions déclinent cet enjeu:

- Aérer le tissu urbain et aménager des espaces publics, en réinvestissant les coeurs d'îlots et en créant des liaisons notamment piétonnes entre le coeur historique et les polarités proches ;
- Rénover les immeubles et leurs façades et produire une offre confortable, adaptée à la demande et à proximité des services ;
- Dynamiser le tissu économique local et accompagner le développement de l'activité, notamment commerciale sur le coeur de ville.

Dans ce cadre, un concours d'urbanisme et d'architecture a été lancé afin de proposer à la fois un projet global sur le centre ancien et ses interactions avec les autres secteurs, puis des esquisses de réaménagement de trois périmètres opérationnels identifiés autour de l'axe structurant.

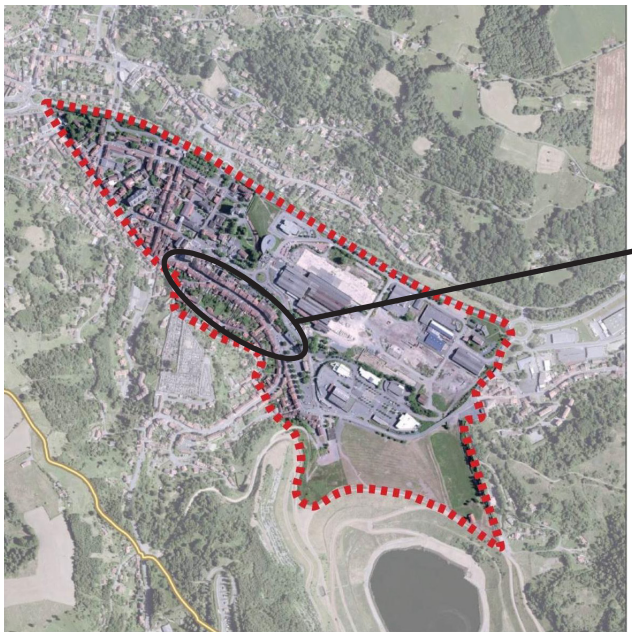

Principes d'intervention urbaine sur le centre-ville

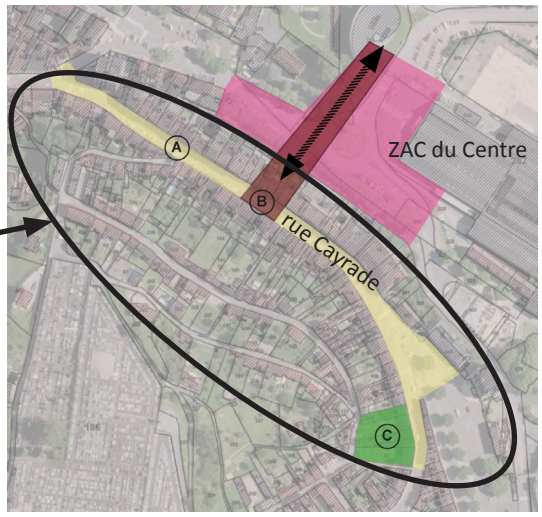

A - recomposition de la rue Cayrade, épine dorsale du centre ancien
B - création d'une percée urbaine, liaison entre le centre-ville historique et la nouvelle ZAC du Centre,
C - aménagement de l'îlot Lassalle, secteur d'entrée de ville, à proximité de la mairie et du marché hebdomadaire

Source : Présentation du projet de revitalisation www.cc-decazeville-aubin.fr

La revitalisation : une démarche collective axée sur le développement économique

Le projet de revitalisation est axé majoritairement sur la commune de Decazeville. En effet, celle-ci a joué pendant longtemps un rôle de polarité en termes d'emplois, d'équipements et de services sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui en perte de vitesse, elle doit évoluer et se redynamiser en priorité, de façon à entraîner ensuite une dynamique sur les communes alentour.
Ainsi, la coopération entre l'EPCI Decazeville Communauté, les communes qui le compose et la commune centre est menée afin de proposer un véritable projet de territoire. La maîtrise d'ouvrage des différents projets lancés dans le cadre de cette démarche est donc partagée selon les compétences de chacun.

centres bourgs
PROGRAMME DE REVITALISATION

Une gouvernance partagée

L'EPCI est compétent sur le volet économique et l'attractivité touristique, l'habitat et son amélioration, il porte également le projet de concours d'urbanisme et d'architecture. La commune de Decazeville gère tous les travaux liés à l'aménagement urbain, les acquisitions foncières et travaux internes.

Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale et la fusion de deux EPCI aux contextes très différents (communes rurales et communes urbaines), la démarche de revitalisation permet de mener un premier projet commun de coopération intercommunale et de réaffirmer Decazeville comme une polarité principale de son territoire.

Source : www.openstreetmap.org

Un dénominateur commun : la relance de l'économie

A l'échelle de l'EPCI, le projet de la ZAC du Centre (ancienne friche industrielle) accueillera une mixité d'activités sur ses 18 hectares de terrain, il représente un enjeu fort de développement économique. La démarche de revitalisation met l'accent sur la nécessaire complémentarité entre cette zone et le travail de requalification de la rue Cayrade. Le concours d'urbanisme et d'architecture proposera notamment un aménagement qui facilite la liaison entre ces deux polarités économiques.

La mine historique de charbon et de minerai de fer

Source : www.decazeville-tourisme.com

Plus largement sur le reste du territoire, l'économie touristique est également un levier à mobiliser. En effet, une partie du territoire a une vocation industrielle très marquée qui peut être valorisée en développant le tourisme dit «industriel». Fort de cet héritage, le territoire dans son intégralité, pourra bénéficier de cet attrait touristique et s'en saisir pour élargir son offre, notamment en valorisant des activités existantes autour du patrimoine naturel (Puy de Wolf en site Natura 2000) et bâti (thermes de Cransac). Ces objectifs seront notamment concrétisés avec la création d'un office de tourisme à l'échelle intercommunale.

Les thermes de Cransac

Source : www.tourisme-aveyron.com

Zoom sur le concours d'architecture et d'urbanisme

Afin de concevoir une cohérence globale d'aménagement et d'opérer à une transformation du tissu urbain existant, l'EPCI et la commune ont lancé, en 2016, un concours d'architecture et d'urbanisme. L'objectif est de proposer des intentions de projet sur le périmètre global du centre-bourg en lien avec les quartiers limitrophes et de les préciser sur trois secteurs particuliers : la requalification de la rue Cayrade, axe principal de la commune ; la création d'une percée urbaine reliant le centre historique au nouveau quartier à vocation économique (ZAC du Centre) et le réaménagement de l'îlot Lassalle situé en entrée de ville.

A l'issue de ce concours, trois candidats ont été pré-sélectionnés et le bureau d'étude «Dessein de ville» a été retenu. Sa proposition met en évidence l'identité de la commune et sa valeur environnementale et touristique. De plus, il met l'accent sur la végétalisation de l'axe Cayrade et propose quatre scénarios d'aménagement de l'îlot Lassalle dont un présentant un programme de jardin public.

Source : © Agence Dessein de Ville

Visuel de la percée urbaine

Source : © Agence Dessein de Ville

Esquisse du plan d'aménagement du centre-bourg de Decazeville

Le projet en dates

2002 : Adoption d'un schéma directeur de revitalisation du Bassin « Vis ta mine! »
2011 : Actualisation du PLH (élaboration du PLH de 3e génération)
2012 : Réalisation d'un schéma directeur du centre-ville de Decazeville par le BE Urbane
2014 : Decazeville est lauréate à l'AMI centre-bourg
Réactualisation du schéma de développement de la CC Decazeville- Aubin
2015 : Approbation du PLU de Decazeville
2016 : Mise en oeuvre du PIG départemental labellisé «Habiter Mieux»
8 novembre : Signature de la convention d'Opération de Revitalisation du Centre-bourg et de Développement du Territoire (ORCBDT)
Lancement du concours d'urbanisme et d'architecture
2017 : Fusion des deux communautés de communes (Decazeville-Aubin et Vallée du Lot)
PLUiH sur la CC Decazeville Communauté en cours d'élaboration

Pour en savoir +:

Véronique Jouanne, chef de projet Revitalisation du centre-bourg
habitat@decazeville-communaute.fr

Patrick Vignon, Responsable de l'Unité Habitat Logement à la DDT12
patrick.vignon@aveyron.gouv.fr

Cette fiche fait partie d'une série de fiches consacrées à la valorisation de retours d'expériences de revitalisation de Centres-Bourgs
Les fiches sont disponibles sur : http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/

Cerema
Ce document ne peut être vendu. La reproduction totale du document est libre de droits.
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement